



# L'heure juste

Vol. 14, no 4 – 31 Mai 2007



## Le point de vue du directeur



## Une journée exceptionnelle qui sera répétée

Sous un soleil radieux, dans le site enchanteur de l'École nationale de police du Québec, ce sont plusieurs centaines de policiers, de citoyens, de dignitaires, et, surtout, de membres de familles de policiers disparus, provenant des quatre coins de la province, qui se sont regroupés afin de souligner la première Journée commémorative pour les policiers québécois morts en service. Par la même occasion, de concert avec l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ), le SPVM inaugurerait le magnifique cénotaphe que vous avez déjà pu admirer dans une édition précédente de *L'heure juste*.

J'estime qu'il est important, sinon essentiel, de par notre métier, mais aussi afin d'exprimer notre solidarité envers nos confrères tombés au combat, d'organiser ce genre d'événement, d'y participer et d'offrir à tous l'occasion de se recueillir. Car, ce que nous rappelons par notre présence, c'est le souvenir de ces femmes et de ces hommes qui ne sont pas entrés à la maison ce jour-là.

Nos confrères de Laval en savent quelque chose, avec deux disparus depuis à peine un an, mais chez nous aussi, nous avons eu notre lot. Annick, l'épouse de **Benoît L'Écuyer**, nous l'a bien rappelé, et en des termes si émouvants, lors de la cérémonie à l'église. Je tiens à la féliciter pour son courage.

Pour ma part, je tenais particulièrement à saluer la force de nos familles qui, chaque matin, nous embrassent avant que nous quittions pour le boulot avec, à chaque fois, un léger pincement au cœur, craignant qu'il nous arrive quelque chose... Merci de nous permettre de continuer; ce sont votre courage et votre soutien qui nous permettent de vivre notre passion, de pratiquer notre métier de policier.

En terminant, je ne peux passer sous silence le travail de deux hommes de cœur qui se sont dévoués corps et âme pour la réussite de cet événement, monsieur **Richard McGinnis**, directeur de l'ADPQ et NOTRE monsieur **Claude Leclair**, notre magicien des cérémonies. Merci et bravo pour cette réussite qui vous place à l'égal des plus grands.

*Yvan Robitaille*

## Nos bons coups

## Le Poste de quartier 3 se démarque au Séminaire Intersection/MSP en police communautaire

par Maryse Primeau

Les 2 et 3 mai derniers avait lieu, à Drummondville, le Séminaire Intersection/MSP en police communautaire. Comme à chaque année, ce fut également l'occasion de remettre les Prix d'excellence en résolution de problème.

Parmi les candidatures reçues, quatre ont été primées dans les catégories suivantes: SPVM, SQ, Services de police municipaux et Grand gagnant « toutes catégories ». Le SPVM a soumis sept candidatures, sur les 17 proposées au total pour l'ensemble des catégories.

C'est le Poste de quartier 3, avec sa résolution de problème appliquée à un cas de disparitions/fugues à répétition, qui s'est le prix de la catégorie SPVM. L'agent **Martin Montour**, soutenu par des collègues et des partenaires externes, a pris le temps de traiter à fond une problématique micro, qui générerait cependant beaucoup de travail (un macro travail) pour les patrouilleurs du poste de quartier. Au cœur de ce problème, un jeune adulte avec une déficience intellectuelle, qui fuguait de manière répétitive et qui mettait chaque fois sa sécurité en danger.

La résolution de problème a retenu l'attention du comité de sélection grâce à l'implication de partenaires de choix -dont le CLSC- et à la diversité des mesures mises en place, tant pour assurer la sécurité du jeune adulte que pour faciliter le travail des policiers lors des récidives. Le dossier était vraiment complet et il respectait les quatre étapes du processus de résolution de problème, tout en intégrant les composantes de la police communautaire.

Si vous souhaitez avoir plus d'information sur cette résolution de problème, n'hésitez pas à entrer en communication avec le Poste de quartier 3.

Toutes nos félicitations à notre lauréat, ainsi qu'à tous ceux qui ont pris le temps de soumettre leur candidature. La qualité des dossiers reçus est excellente. Continuez votre bon travail, vous faites resplendir le SPVM!!!



De gauche à droite, monsieur **Régis Migneault**, commandant au Poste de quartier 3 au moment de la résolution de problème, nommé commandant au Poste de quartier 48 depuis, messieurs **Louis-Philippe Gervais** et **Danny Diotte**, agents au Poste de quartier 3, monsieur **Yves Charette**, directeur adjoint à la Direction stratégique, monsieur **Martin Montour**, agent au Poste de quartier 3, madame **Ann Blachier**, du CLSC de l'Ouest de l'île, et monsieur **Pierre Brochet**, assistant-directeur au Service à la communauté Ouest.

## Retour sur le sondage de la Division de l'approvisionnement

Voir page 2

## Tout savoir, ou presque, sur la vidéosurveillance

Voir page 3

## Des nouvelles du trophée du directeur

Voir page 8

# Les commandes annuelles et ponctuelles d'uniforme et d'équipements: des expériences plus satisfaisantes pour la clientèle

Les membres du SPVM représentent une clientèle captive pour les responsables et les membres de la Division approvisionnement. Cependant, ils ont à cœur de vous offrir un service de qualité, qui répond le mieux possible à vos attentes. Ils ont d'ailleurs de bonnes idées et des projets en cours de réalisation pour améliorer les services qu'ils vous dispensent.

## Sonder la satisfaction de la clientèle

À la suite d'un sondage réalisé en novembre 2004<sup>1</sup>, des mesures ont été mises en place dès 2005 en vue d'améliorer le service à la clientèle. En 2006, un nouveau sondage est venu vérifier auprès de 573<sup>2</sup> répondants si ces mesures avaient produit l'effet escompté.

## Mesures pour améliorer le service à la clientèle mises en place en 2005

- Optimisation du site Intranet des Uniformes
- Informatisation des commandes C1 et C2
- Amélioration du suivi des demandes de matériel auprès des utilisateurs (délai de 24 à 48 heures)
- Réponse, par courriel, aux questions des utilisateurs (délai de 24 à 48 heures)
- Un accès convivial
  - aux procédures utilisées à la Division approvisionnement
  - aux différents catalogues C1 et C2 pour toutes les fonctions policières
  - à l'article XXXIII de la Convention collective (Uniformes et Équipements)
  - à toute autre information supplémentaires selon les besoin

## Une amélioration notable de la satisfaction

Les réponses permettent en effet de constater une amélioration de la satisfaction de la clientèle sur plusieurs aspects des services offerts. En effet, 61,4 % des répondants disent apprécier le service à la clientèle de la Division, une augmentation de plus de 17 % par rapport à 2004. Ils sont d'ailleurs 55,2 % à considérer que la qualité du service à la clientèle s'est améliorée depuis 2005.

Cependant, même si la satisfaction s'est améliorée de façon notable sur un ensemble de points, certains doivent encore faire l'objet d'une amélioration importante.

## Faire encore mieux

Le 28 mars dernier, tous les membres de la Division approvisionnement se sont réunis pour prendre connaissance des résultats du sondage. Bien sûr, ils sont heureux de voir leurs efforts couronnés par une plus grande satisfaction de la clientèle sur plusieurs points. Ils veulent cependant faire mieux. Ils désirent poursuivre leurs efforts, non seulement pour maintenir les acquis, mais surtout pour proposer des solutions qui permettraient d'améliorer les services qu'ils offrent et la satisfaction de la clientèle, particulièrement sur les points où le taux de satisfaction demeure faible.

## Nouvelles améliorations à venir

Plusieurs d'entre eux ont de longues années d'expérience; ils sont les mieux placés pour trouver des solutions adéquates et les mettre ensuite en œuvre. Ils ont apporté plusieurs propositions intéressantes, qu'on ne

peut encore évoquer, car leur faisabilité doit encore être étudiée à la lumière des contraintes budgétaires, conventionnelles et humaines.

Sachez néanmoins que vous avez été entendus, que votre satisfaction tient à cœur au personnel de l'Approvisionnement et que de nouvelles améliorations à la qualité et à l'efficacité du service à la clientèle seront apportées dans les meilleurs délais.

Vous devez entretenir des attentes réalistes, compatibles avec les contraintes fixées par la Convention collective. Vous devez respecter les dates butoir et les procédures établies pour chaque type de commande; vous devez vous conformer aux quantités prescrites et utiliser les formulaires adéquats.

Par exemple, si les quelque 200 policiers qui n'ont

***Mais ils ne sont pas les seuls à pouvoir améliorer les choses. Chacun de vous peut aider à ce que cette obligation annuelle soit remplie plus efficacement pour vous-même et vos collègues.***

pas rempli leur commande cette année, parce qu'ils étaient en congé prolongé pour une raison ou une autre, réclament leurs effets en même temps, les stocks, qu'on ne peut garder trop élevés, pourraient devenir insuffisants pour fournir un nouveau contingent...

## À votre service

Si vous avez besoin d'aide pour vous y retrouver, vous pouvez contacter de personnel de l'Approvisionnement...

- Par téléphone : 514 280-2955, poste 1
- Par courriel : Magasin (Responsable)

De plus, tout au long de l'année, des rappels vous seront communiqués ou des précisions vous seront apportées dans des capsules de *L'heure juste* ou par courriels. Consultez-les régulièrement!

1. Questionnaire distribué à 1 200 personnes, dont 814 l'ont complété, pour un taux de réponse de 67,8%.
2. Questionnaire distribué aléatoirement à 869 personnes, dont 573 ont répondu, pour un taux de réponse de 65,9%.

## Quelques résultats du sondage 2006, comparés aux résultats du sondage 2004

Élément mesuré	Taux de satisfaction			Taux d'insatisfaction
	2004	2006	Écart	en 2006
<b>Procédure d'accès aux services adéquate et adaptée aux contraintes de travail</b>				
Commandes habituelles	42,8%	58,3%	+ 15,5%	41,7%
Commandes ponctuelles non urgentes	47,4%	53,4%	+ 6,0%	46,6%
Commandes ponctuelles urgentes	41,0%	49,5%	+ 8,5%	50,5%
<b>Normes régissant l'accès aux services ponctuels urgents communiquées clairement</b>	45,9%	53,6%	+ 7,7%	46,4%
<b>Avis donné sur délais inhabituels de livraison (ex. : rupture de stock) dès dépôt d'une demande</b>	35,3%	54,9%	+ 20,6%	45,1%
<b>Délai de livraison des commandes ponctuelles non urgentes</b>	27,9%	48,2%	+ 20,3%	51,8%
<b>Suivi (téléphonique ou par courriel) en cas de commande erronée, de non respect des délais de livraison ou de rupture de stock</b>				
Commandes habituelles	16,9%	35,0%	+ 18,1%	65,0%
Commande ponctuelles non urgentes	23,4%	42,5%	+ 19,0%	57,5%
<b>Heures d'ouverture adaptée aux besoins</b>	52,6%	59,2%	+ 8,1%	40,8%
<b>Flexibilité du service à la clientèle</b>	38,6%	45,4%	+ 6,8%	54,6%
<b>Écoute, compréhension et respect des contraintes par le personnel</b>	43,3%	51,4%	+ 8,1%	48,6%
<b>Utilisation judicieuse du pouvoir discrétionnaire, lorsque pertinent</b>	40,6%	47,3%	+ 6,7%	52,7%
<b>Prise de rendez-vous simple et adaptée aux contraintes</b>	33,2%	51,1%	+ 7,9%	48,9%

## Le saviez-vous?

Plusieurs éléments du processus d'approvisionnement sont conventionnés. Plusieurs délais de livraison ne sont pas imputables à l'efficacité du service à la clientèle ou à la bonne volonté des employés de la Division de l'approvisionnement, mais bien aux termes de la Convention collective de travail...

Pour devenir un client averti et plus compréhensif, relisez l'article XXXIII de votre Convention collective.

# La vidéosurveillance

## Un outil de prévention et de répression au service des policiers

par Sylvain Lemay

Cette année encore, pour une quatrième année consécutive, la vidéosurveillance sera en opération dans les rues de Montréal du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre prochains.

### L'évolution de la vidéosurveillance au SPVM

Vous rappelez-vous les balbutiements de ce projet? La mise en place du projet « Robot-Cam », en 2004, initié pour contrer un problème criant de vente et de trafic de stupéfiants sur la rue St-Denis. Cette situation entraînait une diminution du sentiment de sécurité chez les commerçants et ceux qui fréquentaient cette artère. En 2005 et 2006, la surveillance vidéo s'est poursuivie dans la même zone avec, toutefois, des améliorations tangibles. Entre autres :

- Attribution d'un local permanent pour servir de « Centre de surveillance » ;
- Visionnement en direct des caméras de surveillance par des agents techniques de surveillance (cadets policiers), qui peuvent faire intervenir directement les policiers sur les lieux ;
- Développement et mise en force d'une procédure (PR. 339-8).

L'année 2007 marque l'arrivée d'une toute nouvelle technologie vidéo et l'ajout de 24 caméras de surveillance, qui seront réparties comme suit :

- **Rue St-Denis** : 6 caméras entre les rues Ste-Catherine et Ontario ;
- **Rue St-Laurent** : 6 caméras entre les rues René-Lévesque et Maisonneuve ;
- **Rue St-Laurent** : 12 caméras entre les rues Sherbrooke et Duluth ;
- **Poste de quartier 30** : 4 caméras dans le parc Ovilá-Légaré.

De plus, cette année, le projet s'étendra sur une période de six mois consécutifs, quatre sites, impliquant les services à la communauté Sud et Nord, seront sous surveillance et 10 agents techniques de surveillance, répartis sur trois postes de travail, feront du visionnement en direct.

### Des règles strictes à respecter

Le SPVM ne peut procéder à l'installation de caméras où, quand, et de la façon dont il le désire. En tant qu'organisme public, le SPVM fait l'objet de vérifications et



de suivis stricts de la part de la Commission d'accès à l'information (CAI) en regard du respect des « Règles d'utilisation de la vidéosurveillance avec enregistrement dans les lieux publics par les organismes publics ». La CAI est un organisme qui veille au respect des droits des individus et de la collectivité. Le Service se fait un devoir de respecter les 20 règles édictées par cet organisme. De surcroît, le SPVM s'est doté de dix principes directeurs qui viennent renforcer la rigueur avec laquelle il s'investit dans la vidéosurveillance.

### Objectifs du recours à la vidéosurveillance

Les objectifs que s'est donnés notre organisation pour l'utilisation de la vidéosurveillance sont :

- La diminution de la présence troublante de revendeurs de stupéfiants et la diminution du trafic de stupéfiants ;
- La diminution de la présence troublante des gangs de rue ;
- La diminution de la criminalité de violence.

La vidéosurveillance ne remplacera jamais le personnel policier. Elle doit plutôt être utilisée comme outil complémentaire de prévention et de répression de la criminalité. Elle ne doit viser ni la gestion des problèmes sociaux, ni les incivilités. Elle doit servir à gérer le bon ordre, la tranquillité et la sécurité publique.

### Un bilan positif et des conclusions intéressantes

En 2006, neuf demandes d'images enregistrées ont été acheminées au « Centre de surveillance » pour des crimes allant du vol qualifié à la tentative de meurtre (3). Dans 4 cas, une copie des images a été remise aux enquêteurs. En ce qui a trait à la problématique des stupéfiants, 40 revendeurs de stupéfiants ont été identifiés et 116 informations transmises aux policiers (GIL et MAS). Cinq cas d'arrestation relativement au trafic de stupéfiants ont été croqués sur le vif par les caméras de surveillance. À ce jour, le dépôt des images enregistrées à la cour n'a pas été nécessaire, des plaidoyers de culpabilité ayant été enregistrés par les accusés.

Les observations, effectuées par des chercheurs de l'École de criminologie de l'Université de Montréal relativement aux projets des trois dernières années, ont révélé des résultats plus que satisfaisants. En effet, la baisse nette de criminalité dans le segment sous surveillance (rue St-Denis) a atteint 31 %, tandis que la diminution des crimes contre la propriété a été de l'ordre de 35 % et celle des crimes contre la personne, de 8 %. En outre, aucune plainte n'a été soumise au Comité de vigie concernant les trois années d'opération. Ces mêmes chercheurs nous indiquent de plus que :

- Les commerçants du site sous vidéosurveillance se disent satisfaits et affirment que la vidéosurveillance répond à un besoin en matière de sécurité ;
- La technologie, jumelée à la présence policière, contribue avantageusement à rehausser l'image du site sous vidéosurveillance ;
- La solution d'installer des caméras sur les artères commerciales dans un but de prévention de la criminalité intéresse de plus en plus de commerçants ;
- La vidéosurveillance agit directement sur le sentiment de sécurité de la population en général ;
- La vidéosurveillance est basée sur des principes rigoureux respectant la vie privée.

**Des constatations qui nous amènent, en conclusion, à souhaiter ardemment que, dès l'an prochain, la vidéosurveillance fasse partie intégrante des méthodes de travail du SPVM.**

## Le trophée du directeur trône au Poste de quartier 15

par Carl Therrien

La dernière livraison de *L'heure juste* nous apprenait que des policiers du groupe 5 du Poste de quartier 15 avaient ravi le trophée du directeur au Poste de quartier 16. Voici un bref récit de cette prise.

Dans la nuit du 11 avril 2007, les agents **Mathieu Choinière** et **Julie Girard**, affectés au groupe 5 du Poste de quartier 15, profitent du fait que tous les agents du Poste de quartier 16 sont mobilisés par une intervention pour infiltrer leur secteur. Des véhicules du Poste de quartier 15 avaient évidemment pris la peine, auparavant, d'offrir un coup de main à leurs collègues du Poste de quartier 16.

Une fois à l'intérieur du Poste de quartier 16, les agents Choinière et Girard fouillent les lieux et trouvent le trophée... Lequel est perché sur une mezzanine, quelque 25 pieds plus haut. Ils doivent donc se résoudre à un repli stratégique pour partir à la recherche d'une échelle qui leur permettrait d'atteindre leur proie.

C'est à ce moment de l'histoire que nos deux intrus croisent, de façon fort opportune, un véhicule du ministère des Transports, dont les occupants décident de les aider à surmonter le défi. Armés de leur échelle, ils accompagnent les agents Choinière et Girard au Poste de quartier 16 et les aident à mettre la main sur le trophée tant convoité.

Après un retour triomphant au poste, tous les agents du groupe s'attèlent à la tâche de résoudre l'énigme. Après plusieurs tentatives, ils réussissent finalement à percer le mystère et le trophée leur dévoile son contenu : un drapeau de la Ville de Verdun, qui est le gage choisi par les anciens dépositaires du Poste de quartier 16.

Qui réussira à découvrir ce que les membres du Poste de quartier 15 ont camouflé dans le trophée? La chasse est de nouveau ouverte...

# Un aperçu de la Semaine de la police Édition 2007

par Lynne Labelle et Marie Bourque

Chaque année, la mi-mai nous ramène la Semaine de la police. Pour l'édition 2007, plusieurs activités ont été organisées dans le but de rassembler la population montréalaise et de la sensibiliser à notre réalité. C'est la première fois depuis trois ans que la température est à notre avantage et c'est sous un soleil radieux que se sont déroulées les activités de lancement et de clôture.



Le lancement a eu lieu, le samedi 12 mai, sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Urbain et Jeanne-Mance, et sur l'esplanade de la Place des Arts. Une ouverture majestueuse, au son des cornemuses, a lancé cette semaine provinciale de rapprochement. Plusieurs kiosques offraient de l'information aux citoyens; ils ont permis de démystifier nos différentes unités en les rendant accessibles, notamment l'escouade canine, le Module anti-terrorisme, la Division de la sécurité routière et de la circulation. De nombreux partenaires externes, tel que la Fondation Mira avec ses chiens guides, sont également venus présenter leurs ressources et leurs services. Tous ont pu trouver un centre d'intérêt et profiter de cette journée.

Plusieurs se sont rendus à l'intérieur du Quartier général pour visiter le Musée de la police, notre mémoire collective, qui a exposé plusieurs de ses artefacts. Des cadets policiers ont revêtu des uniformes d'antan qui ont réveillé quelques souvenirs. Le Musée fonctionne grâce au travail assidu de bénévoles dont plusieurs retraités, policiers et civils. Il célébrera cette année son quinzième anniversaire.



Le lundi 14 mai, l'École nationale de police de Nicolet, berceau de tous les policiers québécois, a inauguré une nouvelle tradition. Désormais, une cérémonie commémorative à la mémoire de tous les policiers québécois décédés dans l'exercice de leurs fonctions y sera tenue, chaque année, le lundi de la Semaine de la police. Une cérémonie religieuse, présidée par les conseillers spirituels de la Sûreté du Québec (SQ), de l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) et du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a été tenue dans la cathédrale de Nicolet, tout près de l'ENPQ. Des policiers de partout au Québec se sont joints aux membres des familles de nombreux policiers disparus pour leur rendre hommage. Des témoignages émouvants ont été faits par trois membres de familles éplorées, dont **Annick Royer**, l'épouse de **Benoit L'Écuyer**. La Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal a contribué à l'atmosphère rassembleuse de la cérémonie.



De la cathédrale de Nicolet, un cortège, solennel et très protocolaire, s'est mis en branle pour se rendre au jardin commémoratif où on a procédé à l'inauguration officielle du cénotaphe de l'ADPQ et du SPVM. Les membres du groupe d'apparat du SPVM ont fait honneur aux membres de notre organisation. L'un d'eux, accompagné de représentants de l'ADPQ et de la SQ a appelé les noms des 168 policiers québécois décédés en devoir depuis 1852, dont une grande

Tout au long de la semaine, plusieurs postes de quartier ont également ouvert leurs portes au public et organisés des activités dans leurs secteurs respectifs.

partie provenaient de l'Île de Montréal. Dans leurs allocutions, les dignitaires ont remercié les policiers qui ont consenti le plus grand des sacrifices pour protéger leurs concitoyens, ainsi que leurs familles, qui les ont laissés aller au bout de leur passion pour ce métier. Ils les ont assurés qu'ils ne seraient jamais oubliés, ce que garantira, entre autres choses, une cérémonie annuelle du souvenir.



Les activités de la Semaine de la police ont été clôturées au Centre commercial Fairview de Pointe-Claire les samedi 19 et dimanche 20 mai. Le samedi après-midi, des démonstrations ont pris place à l'extérieur au grand plaisir des participants. L'hélicoptère de la Sûreté du Québec a attiré beaucoup de badauds, tout comme le bateau de notre Module nautique. La cavalerie, le maître-chien, accompagné de son partenaire « Le Kid », le superviseur de la patrouille à vélo, deux de nos agents motards et quelques agents de notre Groupe d'intervention tactique ont animé la foule et démontré leur savoir-faire. Même l'orchestre du SPVM a contribué à l'atmosphère festive en faisant entendre plusieurs de ses succès.

En résumé, une semaine énergivore, surtout pour ceux qui ont dû la préparer et en réaliser les activités, mais dont les résultats se sont mesurés en sourires, éclats de joie et bonne humeur.

## Concours de bandes dessinées : « Je choisis un bon gang ! »

par Danielle Abel-Normandin

À l'occasion de l'ouverture de la Semaine de la police 2007, le SPVM a souligné les efforts des 38 jeunes finalistes du concours de bandes dessinées « Je choisis un bon gang ! », lors d'une cérémonie tenue en leur honneur, le 12 mai 2007, au Quartier général.

Qu'est-ce que ce concours de bandes dessinées ?

Un concours qui visait, par la création de scénarios constructifs, à sensibiliser les jeunes à l'importance de s'affilier à un groupe de pairs sain ainsi qu'à favoriser une réflexion sur l'attitude des jeunes lorsqu'ils sont confrontés à différentes situations reliées à l'influence des gangs. Il a été conceptualisé par la Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) dans le cadre de la Semaine de prévention de la criminalité en novembre 2006.

Participation

Cette activité a permis de sensibiliser environ 3 000 jeunes de la 6<sup>e</sup> année primaire provenant de 67



L'équipe gagnante en compagnie du directeur Yvan Delorme, du directeur adjoint Yves Charette et l'agent Julie Prince-Dagenais de la SSAC.

écoles publiques et privées, francophones et anglophones, de l'Île de Montréal. En tout, 113 classes ont participé au concours grâce à la collaboration des 27 postes de quartier participants.

Détermination des gagnants

Une présélection a d'abord été effectuée par les agents sociocommunautaires et le personnel scolaire. Un comité de sélection, composé de représentants des commissions scolaires et de policiers, a procédé à la sélection finale.

Dix équipes finalistes ont été retenues. Le 12 mai dernier, les membres de ces 10 équipes, accompagnés de leurs parents, de leurs enseignants et des agents sociocommunautaires de leur quartier, ont été invités à partager un petit-déjeuner et à assister à la cérémonie de clôture du concours de bandes dessinées, présidée par le directeur Yvan Delorme. On y a dévoilé l'équipe gagnante et récompensé tous les jeunes par différents cadeaux, en plus de les inviter à signer le « Livre d'Or de la jeunesse » du SPVM.

Merci aux nombreux et indispensables partenaires qui se sont impliqués dans la réalisation ce projet, ainsi qu'aux membres du personnel des milieux scolaire et policier qui ont contribué au succès de cette activité.

## Une policière qui conjugue flair policier et relations communautaires Une combinaison gagnante

par Robert Mansueto, relationniste du groupe 3

Vers 2 h, dans la nuit du 8 novembre 2006, la valeur de la combinaison flair policier et relations communautaires n'a jamais été si évidente. Des preuves concrètes? Trois arrestations, dont celle d'une jeune fugueuse, et la saisie de deux pistolets semi-automatiques à usage restreint, de 120 grammes de cannabis, d'un cocktail de drogues variées et d'une somme de 9 700 \$ en billets de 100 \$ contrefaits.

Tout a commencé lorsque le sergent **Mylene Sanchez**, en patrouille, a décidé de s'offrir un café dans un petit commerce local. Dès qu'elle est entrée dans l'établissement, elle s'est aperçue que son arrivée semblait perturber un jeune couple assis à une table. Loin d'avoir envie de laisser tomber, le sergent Sanchez a décidé d'interroger la jeune fille, qui semblait inquiète, nerveuse et trop jeune pour se retrouver là à cette heure. Le jeune homme, pour sa part, s'est esquivé discrètement pendant que le sergent interrogeait la fille. Le sergent Sanchez a aussi quitté les lieux, après avoir demandé qu'un véhicule banalisé garde un œil sur la jeune fille. Après quelques minutes d'observations, les policiers



*Un appel discret du sergent Mylène Sanchez à des collègues en civil a permis d'initier un beau coup de filet.*

en civil informaient leurs collègues en uniforme que la jeune fille venait de monter à bord d'un véhicule, qu'ils ont suivi et intercepté tout près du café. Lorsque le sergent Sanchez s'est approché du véhicule pour l'interroger, le conducteur l'a reconnue. Il s'est rappelé qu'elle avait toujours agi avec respect et professionnalisme lors de leurs échanges. Parce qu'il transigeait avec une personne de ce genre, il a de lui-même admis porter à la ceinture un pistolet de calibre .25, entièrement chargé. La fouille de son véhicule a également permis de trouver un pistolet de calibre .38, ainsi que tous les articles saisis déjà mentionnés.

Le sergent Sanchez a donc tiré avantage de l'attitude professionnelle dont elle ne se départit jamais et des bonnes relations qu'elle entretient avec la communauté et en a étendu les bénéfices à ses collègues. Non seulement ont-ils pu réaliser des arrestations et des saisies importantes, mais surtout ils ont pu y arriver sans qu'aucun policier ne soit blessé. Le sergent Sanchez a découvert une combinaison gagnante!

## Un Helvète parmi nous...

par André Leclerc, relationniste du groupe 6



**Tobias Zwyssig** est un des 1 300 policiers de Genève, en Suisse. Gendarme dans un canton de 450 000 habitants, Tobias fait partie de l'unité ÉLI (Éléments Légers d'Intervention). Il fait la réponse aux appels tout en étant formé et entraîné pour intervenir comme le font nos Groupes d'Intervention (manifestations, homme barricadé, etc.).

Lors d'un séjour d'un mois à Montréal, alors que sa conjointe, **Aude**, complétait une spécialisation en obstétrique à l'Hôpital Ste-Justine, Tobias, 26 ans, en a profité pour nous visiter. Plusieurs de nos unités l'ont accueilli avec générosité (QG, Cavalerie, GTI, MAS-Sud, PDQ, Circulation, entre autres).

Sachez que notre invité est devenu un de nos meilleurs ambassadeurs. Il a été impressionné par le professionnalisme et le niveau de compétence des policiers du SPVM. Il ne voit vraiment pas la raison d'être du COBP. Son « cobra » au Poste de quartier 20 semble l'avoir marqué, particulièrement pour la grande camaraderie qui y règne. Il a été témoin de méthodes de travail qu'il aimerait exporter et appliquer chez lui, pour être un peu moins « Gendarmerie de grand-papa », comme il dit.

Il nous envie l'accès aux ordinateurs dans les véhicules de patrouille et dans les postes, qui donnent beaucoup d'autonomie aux policiers dans leurs enquêtes. Méchant contraste avec leur obligation d'attendre leur tour, au téléphone, pour pouvoir enquêter, un à la fois, en passant par un préposé. (Ça vous rappelle l'ère « pré-SITienne »?)

Tobias retourne à Genève avec de beaux souvenirs. Même si, fondamentalement, le travail du policier se ressemble partout à travers le monde, notre cousin doit se conditionner à reprendre des habitudes de travail qui incluent: appuyer fort sur les formulaires de rapports en trois copies et, beau rituel, partager du rouge pendant les repas au poste.

## Jeune fonctionnaire d'un jour

par Lynne Labelle, relationniste du groupe 6

Depuis maintenant plusieurs années, le Service de police de la ville de Montréal participe au projet « Jeune fonctionnaire d'un jour ». Ce projet, initié en 1998, se déroule dans huit régions du Québec et s'adresse à de jeunes étudiants de quatrième et cinquième secondaire. A priori, le jeune étudiant choisit un métier ou une profession qui l'attire et qu'il aimerait mieux connaître. Pendant la journée « jeune fonctionnaire », il est jumelé à un employé du secteur qui l'intéresse et découvre alors le rôle important que joue quotidiennement le personnel de l'administration publique.

Dans le domaine policier, pour la région de Montréal, 28 étudiants provenant de neuf écoles ont pris part à cette journée de reconnaissance, tenue le 2 avril dernier. Sous la supervision du Sergent **Martin Grenier** de la Section sélection et évaluation, qui désire souligner l'apport important des policiers et policières de la région Nord, les jeunes ont passé une journée complète à découvrir en quoi consiste notre travail. Ils ont eu la chance de déjeuner au Quartier général, pour être ensuite accueillis par le directeur **Yvan Delorme**, puis de patrouiller dans différents postes de quartiers de la région Nord en compagnie d'un agent sociocommunautaire. Ils ont aussi passé un avant-midi au Centre opérationnel Nord. Rencontres avec un maître chien, le groupe d'intervention et un enquêteur gang de rue, visite de la salle de tir, du poste de commandement mobile, du CCTI et de la répartition des appels, voilà quelques-unes des activités qui avaient été prévues à leur intention. Heureux, fiers et à l'affût d'émotions fortes, ces jeunes ont eu une journée digne de leurs attentes.

Une journée de stage qui leur a permis de se conforter dans leur choix de carrière et de les inciter à entreprendre une réflexion plus poussée. Unique au Québec, cette initiative se doit d'être encouragée, puisqu'elle comble des besoins ressentis par nos jeunes à la recherche de leur avenir professionnel.

Qui sont ces jeunes? Notre avenir, nos enfants et peut-être de futurs collègues!

## Prix Gala Noir et Blanc « Au delà du Racisme 2007 »

par Romilda Martire et Julie Prince-Dagenais

Le Gala Noir et Blanc est un organisme à but non lucratif créé le 5 mai 2004. À chaque année, l'organisme tient un événement qui réunit des personnes qui font la promotion de relations interraciales empreintes de respect et d'égalité ainsi qu'une culture sociale exempte de racisme.

Le gala annuel a pris place à l'Hôtel Loews de Montréal, le samedi 28 avril 2007 et a rendu hommage aux artisans du non racisme. Le directeur **Yvan Delorme**, le directeur adjoint **Yves Charette**, le commandant **Eric La Penna**, le commandant **Mario Lamothe**, le sergent **Micheline Bourret** et le sergent **Gilles Beaulieu** y représentaient le SPVM, dont un des membres était honoré.

De fait, chaque année, depuis 2004, le prix des « artisans du non-racisme » est remis à un membre de notre Service. En 2007, huit candidatures ont été soumises. Chacune a été évaluée en fonction de plusieurs critères: Envergure du projet, Impact sur la

communauté et du rayonnement au sein du Service de police de la Ville de Montréal.

C'est monsieur **Michel Lapierre**, agent à la surveillance physique, qui a été désigné grand finaliste 2007. Il s'est mérité cette position grâce à son initiative et son implication dans la reconstruction d'un orphelinat désuet, lors de sa deuxième mission extérieure à Haïti. Douze autres policiers, du SPVM et d'autres services, l'ont appuyé dans son projet, qui n'aurait pu être réalisé sans leur collaboration. Nous les en remercions.

Deux autres lauréats se sont mérité le prix des « artisans du non racisme »: le caporal **Sylvain L'Heureux**, de la GRC, pour la co-animation d'une émission de radio destinée aux différentes communautés et le **District de la Mauricie-Centre-du-Québec**, de la Sûreté du Québec, pour la promotion des relations culturelles par ses policiers, particulièrement en milieux autochtones.



Le directeur **Yvan Delorme** a chaudement félicité notre lauréat, l'agent **Michel Lapierre**.

D'autre par, les gagnants du concours de dessin organisé par le poste de quartier 11 se sont mérité la bourse « un monde sans racisme », qui leur a été remise par l'agent sociocommunautaire **Patricia Ann Bourgeois**.

Nos félicitations à tous les gagnants. N'hésitez surtout pas à vous impliquer auprès des membres des différentes communautés. C'est ainsi que nous allons créer des rapprochements enrichissants.

### Poste de quartier 30

## Mini tournoi de basketball à l'école Louis-Joseph-Papineau

par Mélanie Martineau

Le samedi 28 avril dernier, un mini tournoi de basketball, tenu à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, dans le quartier de St-Michel, entre 17 h 30 et 22 h, a opposé six équipes: en premier lieu, une équipe constituée d'étudiants de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire qui représentent l'école pour la saison 2006-2007, puis, les Anciens Monarques, qui réunit des membres de l'équipe qui représentait l'école pour la saison 2005-2006, ensuite, une équipe constituée d'entraîneurs des Monarques, une équipe senior féminine des Monarques, et, finalement, une équipe masculine et une équipe féminine, constituées respectivement de policiers et de policières du SPVM.

La finale du tournoi a été chaudement disputée entre l'équipe scolaire de cette année et les Anciens

Monarques, qui les ont vaincus dans une partie serrée et haute en rebondissements. L'équipe senior féminine des Monarques a également vaincu l'équipe féminine du SPVM.

#### Commandites et prix de présence

Le commanditaire CAMPEA a permis à certains jeunes de se mériter des sacs de sport, ainsi que des chandails et des ballons de soccer. Des ballons de basketball du projet REBONDI ont également été remis aux joueurs. Des certificats cadeaux ont été attribués à **Samuel Pierre** et **Jude Molin**, respectivement membres de l'équipe de l'école Louis-Joseph-Papineau et de l'équipe des Anciens Monarques, qui se sont particulièrement illustrés par leur performance en finale.

#### Organisation de l'événement

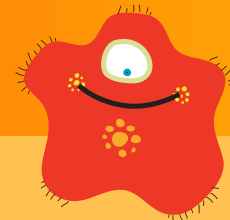
Les jeunes qui ont participé à cet événement ont découvert une autre facette d'individus qu'ils voient habituellement comme policiers et policières en fonction. Les joueurs des différentes s'exerçaient ensemble et s'échangeaient des trucs techniques. Les jeunes ont pu discuter entre eux et avec les policiers et policières, ce qui a permis un rapprochement entre eux, un résultat très positif pour la qualité de vie dans le quartier de St-Michel. Merci à tous ceux qui ont rendu cet événement possible, notamment, l'organisateur monsieur **Junior Paul**, monsieur **Wildano Félix**, les membres et les responsables des Monarques, qui ont collaboré avec l'agent sociocommunautaire du Poste de quartier 30, madame Mélanie Martineau.



Le commandant **Fady Dagher**, du Poste de quartier 30, semble très fier de poser en compagnie des équipes masculine et féminine du SPVM, constituées de membres de plusieurs postes de quartier.



Messieurs **Serge Blais**, agent de circulation au Poste de quartier 30, et **Junior Paul**, des Monarques de Saint-Michel, organisateur de l'événement et collaborateur, ont arbitré les matches.



## Témoignage de reconnaissance à l'égard d'un agent qui tient ses promesses

par toute l'équipe de la Division du renseignement

Mission accomplie, monsieur **Claude Barrette** (à gauche sur la photo), agent des services correctionnels du Canada!

En février 2002, L'heure juste nous apprenait qu'« afin d'augmenter l'efficacité du partenariat SPVM et SCC, Claude Barrette, agent de libération conditionnelle, (avait) été affecté, à plein temps, au territoire du SPVM depuis mi-septembre 2001. Il (devait consacrer) une bonne partie de son temps à la recherche des délinquants en liberté illégale sur le territoire de la Ville et ses enquêtes (devaient porter) essentiellement sur des délinquants ayant un lourd passé criminel »

Au moment où s'écrivait ce texte, au début du mois de mai 2007, M. Claude Barrette s'affairait à écrire un mandat « d'entrée » célébrant ainsi sa 400<sup>e</sup> arrestation!

M. Barrette compte plus de 32 années d'expérience, mais garde toujours le feu sacré qui anime ces anciens routards dotés d'une passion pour le travail bien fait et qui sont tant recherchés de nos jours par les entreprises.

À l'époque, monsieur Barrette, qui était peu connu des membres de notre Service, s'inquiétait d'avoir à négocier avec les policiers des différents postes de



quartier du SPVM. Avec une personnalité aussi exceptionnelle que la sienne, il n'avais vraiment pas s'inquiéter!

Aujourd'hui, après six années et plus de 400 arrestations à son actif, monsieur Barrette est de plus en plus reconnu comme une sommité dans son domaine, lui qui maîtrise avec brio l'art de l'arrestation. Il accompagne, à tour de rôle, les policiers des différents postes de quartier du SPVM lors de leurs interventions et, le sourire au lèvres, il ne tarit pas d'éloges sur tous ceux qu'il a rencontrés au cours de ces années. Ce qu'il ne sait pas, c'est que ces mêmes policiers ont eux aussi que de bons mots à son égard.

C'est donc au nom de tous ceux qui ont eu à transiger avec monsieur Barrette au fil du temps que nous tenons à manifester notre reconnaissance à son endroit pour le service exceptionnel qu'il sait si bien offrir à tous ses collaborateurs. Nous espérons qu'il poursuivra encore longtemps sa carrière remplie de succès, car c'est un véritable plaisir de travailler de concert avec ce grand chef d'orchestre. Sans compter qu'il aide sans l'ombre d'un doute le SPVM à faire de cette ville, un lieu où il fait si bon vivre!

## COBRA sur mesure pour les procureurs de la Couronne du Québec Un succès à répéter

par Danielle Barbeau

Au cours des premiers mois de cette année, près d'une trentaine de procureurs de la Couronne du Québec ont participé à un COBRA ou Connaissances opérationnelles de base renouvelées annuellement. En partageant le quotidien des policiers, ce fut l'occasion de mieux comprendre leurs interventions et le contexte parfois difficile dans lequel ils doivent œuvrer. Dans le cadre de cette rencontre, les procureurs de la Couronne ont pu se familiariser entre autres avec le système SITI, le processus d'écrou, le garage souricière, l'aspect vidéo, le traitement du détenu en général ou l'ivressomètre; assister à un rassemblement; couvrir des appels ou participer à un briefing opérationnel. En contrepartie, les policiers ont pu être sensibilisés aux critères juridiques importants permettant que des dossiers soient menés à terme par les procureurs de la Couronne.

« Au sein de l'appareil judiciaire, le SPVM a comme partenaire les procureurs de la Couronne. Bien que chacun ait un rôle et une mission différents, tous deux contribuent à s'assurer de la bonne marche du système, tellement importante pour les citoyens dans une démocratie comme la nôtre. Je suis très heureux que ce COBRA puisse avoir permis aux participants de démystifier le rôle de chacun, si important lorsque l'on désire travailler en partenariat » a précisé l'assistant directeur **Mario Plante**, chef du Service des enquêtes spécialisées du SPVM.



De gauche à droite, **Mario Plante**, assistant directeur, chef du Service des enquêtes spécialisées; **M<sup>e</sup> Nancy Moreau**, procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales, Chambre de la jeunesse; **M<sup>e</sup> Marie-Andrée Trudeau**, Procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales, responsable de la région de Montréal, Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec.

De son côté, **M<sup>e</sup> Marie-Andrée Trudeau**, procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales, responsable de la région de Montréal, Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec, a tenu à souligner que ce fut un réel succès et que ceux qui n'ont pu participer au COBRA ne veulent pas rater la prochaine occasion, alors que les autres aimeraient répéter l'expérience. « Tous les commentaires recueillis auprès des participants font état d'une grande satisfaction. En effet, les procureurs ont fort apprécié pouvoir vivre une expérience terrain avec des patrouilleurs. En résumé, le COBRA leur a permis de mieux comprendre les problèmes de rédaction de rapports. Ils ont pu noter également la grande disponibilité et la courtoisie des policiers désignés. L'expérience a de plus permis de démystifier et de corriger, de part et d'autre, certaines fausses perceptions relatives

à leurs fonctions respectives. Enfin, en plus des patrouilles, tous ont apprécié mieux comprendre le fonctionnement d'un centre opérationnel. »

**M<sup>e</sup> Nancy Moreau**, procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales, Chambre de la jeunesse, tout en partageant l'opinion de M<sup>e</sup> Trudeau, a rapporté quant à elle certains constats des procureurs: « les policiers doivent intervenir rapidement, de façon sécuritaire, sans avoir beaucoup d'information; ils doivent demeurer courtois, être constamment à l'écoute et polis avec tous les citoyens sans commenter ». Elle a ajouté « Il est évident que nous pouvons qualifier ce COBRA de succès. Ce fut formateur même si, dans certains cas, les procureurs auraient aimé avoir plus d'action.